

Regards historiques sur le monde actuel
Thème 1 – Le rapport des sociétés à leur passé (4-5 heures)

Question - Les mémoires : lecture historique

Articulation de la question avec le thème

Question	Mise en œuvre
Les mémoires : lecture historique	Une étude au choix parmi les deux suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • l'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France ; • l'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie.

(BOEN spécial n° 8 du 13 octobre 2011)

« Les mémoires : lecture historique » est la question à traiter dans le cadre de la première partie du programme intitulée « Le rapport des sociétés à leur passé ». Le professeur peut construire son projet sur la base de 4 à 5 heures. Dans cette étude, la démarche est historique et non mémorielle. Elle doit bien faire la distinction entre l'histoire et les mémoires des deux conflits. L'historien restitue l'émergence, l'évolution et les enjeux de mémoires des deux guerres.

Problématique générale du thème

Comment les mémoires des deux conflits deviennent-elles pour les historiens des objets d'histoire ?

La question dans le thème

Les deux questions des mémoires de la Seconde Guerre mondiale et de la guerre d'Algérie partagent un certain nombre de points communs. Elles concernent **des périodes de conflits qui ont des enjeux et une résonance tels qu'ils rompent l'unité de la nation** et divisent profondément les forces sociales et les forces politiques. Les prises de position des différents acteurs de ces mémoires ont des incidences considérables et induisent des jugements moraux particulièrement tranchés. Pour des élèves de terminale, qui sont destinés à l'enseignement supérieur et qui suivent parallèlement un enseignement de philosophie, l'étude du regard de l'historien sur les mémoires est l'occasion d'une fructueuse réflexion sur l'apport de la démarche historique à la construction de l'esprit critique.

La question des mémoires de la Seconde Guerre mondiale est désormais de plus en plus dans l'histoire et se libère progressivement des enjeux liés aux acteurs survivants et politiquement actifs. Il n'en est pas encore de même pour la question des mémoires de la guerre d'Algérie, encore très proche et brûlante, et dont l'histoire est en construction de part et d'autre de la Méditerranée.

Propositions pour la mise en œuvre

1. L'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale

Problématiques

Comment l'historien peut-il expliquer que l'immédiat après-guerre n'ait pas permis l'émergence de toutes les mémoires ?

Comment les mémoires de la Seconde Guerre mondiale ont-elles évolué depuis 1945 ?

Une écriture plus sereine de l'histoire du conflit est-elle aujourd'hui possible ?

Orientations pour la mise en œuvre

On étudie **la construction des mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France**. Plusieurs mémoires s'entrecroisent ; celle de la guerre, celle de la Résistance et celles des génocides. Une analyse diachronique facilite l'appropriation de l'étude.

C'est la nécessité de panser les blessures qui a déterminé la construction des premières mémoires : celle de l'héroïsation nationale de la France libre, de la Résistance et de la Déportation qui fut construite, au travers des récits des combats et des sacrifices, par les différents acteurs ; celle, d'abord ignorée, des victimes des génocides (Juifs et Tziganes) ; celle des prisonniers de guerre ou des anciens du STO se nommant « déportés du travail » ; celles enfin des « *Malgré-nous* » Alsaciens et Lorrains enrôlés dans l'armée allemande.

Face à ce matériau riche et complexe, **le travail des historiens doit être bien distingué de celui des acteurs des mémoires**. En cela le « moment Paxton » et les travaux d'Henri Rousso replacent au cœur de la problématique l'historien et son travail critique. À partir de là, l'historien conduit au moins deux réflexions :

- l'examen de chacune de ces mémoires. Il en relève les oublis, il met en évidence leur discours et leur projet, il en valide ou invalide les éléments en confrontant les discours aux faits que la recherche peut établir ;
- le réveil des mémoires et leur place dans l'opinion publique et dans les discours d'acteurs politiques, intellectuels, ou dans les communautés mémorielles. Il explique pourquoi telle ou telle mémoire est médiatisée et comment elle alimente les processus de commémorations.

L'enjeu est de se dégager du jeu des pouvoirs et des tendances qui, comme l'hypermnésie, agissent sur la construction des mémoires. L'approche des historiens, plus fine et équilibrée, n'omet pas dans son récit l'exemplarité des sacrifices de la résistance active et organisée. Elle ne cache ni les défaillances, ni les complicités criminelles de certains Français, ces derniers pouvant élaborer une mémoire qui falsifie l'histoire.

2. L'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie

Problématiques

La guerre d'Algérie et les mémoires qui lui sont liées constituent aujourd'hui une question plus vive encore que celle de la Seconde Guerre mondiale, par ses implications dramatiques et par son impact sur la manière dont les Français pouvaient penser leur attachement au pays. **Le thème s'appuie sur les acquis du programme de première ES et L consacré à la guerre d'Algérie.**

- Comment le contexte de la guerre d'Algérie a-t-il influé sur la construction des mémoires de cet événement ?
- Comment l'historien peut-il écrire une histoire du conflit dans un contexte de mémoires concurrentes ?

Orientations pour la mise en œuvre

Les mémoires de la guerre d'Algérie ont été directement influencées par le contexte dans lequel elle s'est déroulée : sentiment de déclin après les défaites de 1940, de Dien Bien Phu et les Accords de Genève et d'Evian, remise en cause des principes républicains (question de la torture), guerre froide qui divise et oriente les choix politiques, et rôle de la Cinquième République qui organise le dépassement du conflit dans l'oubli officiel. On peut évoquer rapidement les lois d'amnistie, le silence sur un événement tragique comme celui du 17 octobre 1961, avant que le gouvernement Jospin ne reconnaisse officiellement la « guerre » d'Algérie en 1999 et que François Hollande n'évoque les « souffrances » du peuple algérien en décembre 2012.

Les avatars des mémoires de la guerre d'Algérie et leurs évolutions sont rendus plus aisés dans le contexte démocratique français. Là, le « travail de mémoire » d'une part et le travail des historiens d'autre part, sont confrontés aux prudences des pouvoirs successifs et au jeu des différents groupes de pression, des médias ou des groupes mémoriels. En France, les mémoires sont concurrentes. Les héritiers des factions les plus nationalistes et de l'OAS sont présents dans certains mouvements politiques, à gauche comme à droite. Les « rapatriés » d'Algérie et leurs descendants, comme les harkis réfugiés en France et leurs descendants, cumulent une mémoire du pays perdu, une mémoire des violences du conflit et une mémoire douloureuse de leur accueil en France après la guerre. L'historien peut expliquer la « *nostalgérie* » qui porte d'abord sur la période 1871-1945 en la confrontant à la documentation sur la situation réelle des Musulmans. Les cadres militaires engagés dans la lutte contre l'insurrection ont une mémoire aux prises avec les contradictions éthiques d'une situation de guerre (affaire Aussarrès) tandis que les appelés du contingent cumulent une mémoire de la contrainte subie à faire une guerre qu'ils n'avaient pas choisie et une mémoire de leur participation à une répression dont certains aspects blessent leur sens moral et la vision qu'ils ont de la République.

L'historien doit également expliquer la « *guerre des mémoires* » entretenue par le régime algérien en quête de légitimité face à l'islamisme radical. En effet, sur l'autre rive de la Méditerranée, le FLN, parti au pouvoir depuis 1962, construit sa légitimité sur une mémoire officielle du conflit (héroïsation de la lutte du FLN, oubli ou minoration des violences envers les civils, les messalistes ou les harkis, occultation de la présence berbère). Cette « mémoire officielle » du conflit sert à légitimer la mainmise sur l'État et ses institutions et permet difficilement aux historiens algériens de dépasser l'illustration d'un grand mythe fondateur.

Enfin, la présence en France d'une population immigrée d'origine algérienne installe dans l'espace public et scolaire une mémoire de la guerre qui puise aux sources de la mémoire officielle de l'autre rive de la Méditerranée et de ses mémoires sociales décrites ci-dessus. Elles entrent en conflit sur des questions brûlantes : la colonisation, la violence, la torture, les réparations... Elles posent également la question de l'intégration lorsqu'elles instrumentalisent l'histoire pour dénoncer les inégalités sociales actuelles.

La volonté de distanciation des historiens n'est donc pas aisée et elle n'a pas été sans polémiques. Elle repose sur les mêmes principes que pour les mémoires de la Seconde Guerre mondiale. Leur travail contribue aux évolutions vers une approche plus distanciée du conflit, comme en témoigne celle de l'historiographie, par exemple au travers des jugements successifs qu'un même auteur comme Benjamin Stora porte sur ces mémoires (Cf. *sitographie*).

Orientations pour le baccalauréat

Les sujets de composition suivants sont envisageables :

- L'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France ;
- L'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie.

L'étude critique d'un ou deux documents (cartes, textes, images...) peut être demandée à l'examen.

Pièges à éviter dans la mise en œuvre

- Parler de la mémoire, alors que seules existent des mémoires ;
- confondre la démarche historique avec un « devoir de mémoire » ;
- aligner le raisonnement historique sur les discours et les projets d'un groupe particulier et de sa mémoire, c'est à dire confondre une mémoire avec l'histoire ;
- confondre le débat historiographique avec un débat éthique ou moral produisant la stigmatisation sans nuance de tels ou tels acteurs ;
- produire un discours de stigmatisation des mémoires sans voir le rôle qu'elles jouent comme matériaux, sources pour l'historien et comme facteur d'intégration des sociétés.

Histoire des arts

Le cinéma offre un certain nombre de supports pour lesquels un travail d'analyse peut être construit en sélectionnant de courts extraits. **Ces derniers sont lus de manière critique et mis en perspective avec la connaissance historique.**

Ainsi, et **pour les mémoires de la Seconde Guerre mondiale**, *La Bataille du rail* (René Clément, 1946), film de commande qui correspond à la période d'héroïsation de la Résistance ; *Nuit et brouillard* (Alain Resnais, 1955) qui participe à la construction de la mémoire publique de la déportation en limitant son récit à celle des résistants et des politiques ; *Le Chagrin et la pitié* (Marcel Ophüls, 1969), déconstructeur de l'héroïsation et reçu, contre le projet de son auteur, comme révélateur de l'indignité générale de la population française devant l'occupation ; *Shoah* (Claude Lanzmann, 1985) qui témoigne et concourt à l'arrivée sur la scène publique de la mémoire de la persécution des Juifs et du génocide. La filmographie est très large et bien d'autres œuvres peuvent servir de support à une réflexion historique et critique sur leur place dans l'évolution des mémoires : *Paris brûle-t-il ?* (René Clément, 1966) ; *L'armée des ombres* (Jean-Pierre Melville, 1969) d'après le roman de Joseph Kessel (1943) ; *Lacombe Lucien*, (Louis Male, 1974) ; *Monsieur Batignole* (Gérard Jugnot, 2002) ; *Un Village français* (Lucien Tribot, 2009, série télévisée), *La rafle* (Roselyne Bosch, 2010).

Le cinéma qui concerne **la guerre d'Algérie et ses mémoires** correspond à des engagements militants contre la guerre coloniale et ses violences qui sont plus univoques. Du côté du cinéma français, *La bataille d'Alger* (Gilles Pontecorvo, 1966) reste une référence. *R.A.S* (Yves Boisset, 1973), *Avoir vingt ans dans les Aurès* (René Vautier, 1972) ou *La question* (Laurent Heynemann, 1977) sont des œuvres de conviction qui contribuent autant à construire des mémoires critiques de la guerre qu'ils n'en témoignent. Mais il existe aussi un cinéma qui témoigne d'autres mémoires : *Le coup de sirocco* (Alexandre Arcady, 1979) ; *L'Honneur d'un capitaine* (Pierre Schoendorffer, 1982). Comme pour le cinéma lié aux mémoires de la Seconde Guerre mondiale, les œuvres les plus contemporaines témoignent d'une perception de la complexité que permet la distance croissante avec les événements : *L'Ennemi intime* (Florent Emilio Siri, 2007). Du côté du cinéma algérien, on retiendra notamment le film de Mohammed Lakhdar-Hamina *Le Vent des Aurès* (1966) qui met en scène une mémoire algérienne civile de la guerre, tandis que le film *Chroniques des années de braise* du même auteur (1975) présente l'intérêt historique d'introduire des mémoires algériennes qui convoquent les souvenirs des années précédant le conflit et qui les replace dans une histoire plus longue.

Pour aller plus loin

- Rémi DALISSON, *Les guerres et la mémoire*, CNRS Editions, 2013.
- Laurent DOUZOU, *La Résistance française*, une histoire périlleuse, Seuil, 2005
- Pierre LABORIE, *Le chagrin et le venin, La France sous l'Occupation, mémoire et idées reçues*, Bayard, 2011.
- Benjamin STORA, *La gangrène et l'oubli*, La Découverte poche, 2005